INF368 · NOTES HISTORIQUES

La rapidité apparente des événements d’Actes 6.8-15

La lecture de Actes 6.8-15 donne l'impression d'une succession extrêmement rapide des événements. Les miracles accomplis par Étienne, les controverses avec ses adversaires, la subornation…

LECTURE
26 min

RÉFÉRENCES
38

LIVRES CITÉS
5

PUBLIÉE
20/06/2026

MISE À JOUR
20/06/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

La rapidité apparente des événements d’Actes 6.8-15 2
Lexique 4

La rapidité apparente des événements d’Actes 6.8-15

La lecture de Actes des apôtres 6.8-15 donne l'impression d'une succession extrêmement rapide des événements. Les miracles accomplis par Étienne, les controverses avec ses adversaires, la subornation de faux témoins, l'agitation populaire, son arrestation et sa comparution devant le Sanhédrin semblent se dérouler sans interruption. Contrairement aux apôtres lors de leurs précédentes arrestations (Actes des apôtres 4.3 ; Actes des apôtres 5.18), aucune détention préalable n'est mentionnée et les faux témoins paraissent déjà prêts lorsque l'accusé est présenté devant le conseil.

Toutefois, rien n'oblige à penser que tous ces événements se soient déroulés au cours d'une seule journée. Luc ne prétend pas rapporter tous les détails des faits qu'il rapporte et reconnaît lui-même avoir effectué un travail de recherche et de sélection (Luc 1.1-4). Son récit présente fréquemment des résumés qui condensent plusieurs jours, voire plusieurs semaines, en quelques versets. Il est donc possible que les controverses entre Étienne et les membres des synagogues de la diaspora aient été nombreuses et répétées avant que ses adversaires ne décident de recourir à des moyens plus radicaux.

L'opposition paraît d'ailleurs avoir été soigneusement préparée. Après avoir constaté leur incapacité à résister « à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait » (Actes des apôtres 6.10), les adversaires d'Étienne changent de stratégie. Ils recrutent des faux témoins (Actes des apôtres 6.11,13), soulèvent le peuple, les anciens et les scribes (Actes des apôtres 6.12) et conduisent finalement leur prisonnier devant le Sanhédrin. La présence immédiate des témoins et la rapidité de la procédure suggèrent une action concertée plutôt qu'une réaction improvisée.

Cette précipitation peut également s'expliquer par le contexte général des premiers chapitres des Actes. Malgré les arrestations répétées des apôtres (Actes des apôtres 4.1-22 ; Actes des apôtres 5.17-40), l'Église continue de croître (Actes des apôtres 2.41 ; Actes des apôtres 4.4 ; Actes des apôtres 5.14). Étienne apparaît désormais comme une nouvelle figure influente, « pleine de grâce et de puissance » (Actes des apôtres 6.8), capable d'accomplir des miracles et de confondre publiquement ses contradicteurs. Les autorités religieuses pouvaient craindre que son influence ne prenne une ampleur comparable à celle des apôtres.

L'absence d'emprisonnement préalable ne constitue donc pas une difficulté insurmontable. Les chefs juifs pouvaient souhaiter profiter immédiatement de l'agitation populaire et empêcher qu'un délai ne permette une mobilisation en faveur d'Étienne. Les faux témoins étant déjà présents, une comparution rapide devant le conseil était parfaitement envisageable.

Il convient également de remarquer que Luc ne décrit probablement pas ici un procès achevé, mais plutôt l'ouverture d'une procédure judiciaire. Rien dans Actes des apôtres 6.12-15 ne laisse supposer qu'une condamnation à mort ait déjà été décidée. Après avoir déjà fait arrêter les apôtres et les avoir finalement relâchés après les avoir fait battre de verges (Actes des apôtres 5.40), les autorités religieuses pouvaient espérer réduire au silence ce nouveau prédicateur sans aller jusqu'à son exécution.

La séance du Sanhédrin pouvait avoir pour but d'entendre l'accusé, d'examiner les accusations portées contre lui ou même d'obtenir une rétractation. Ce n'est qu'au cours du long discours du chapitre 7

qu'Étienne passe progressivement de la défense à l'accusation. Après avoir retracé l'histoire d'Israël, il s'adresse directement à ses juges : « Hommes au cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles ! Vous vous opposez toujours au Saint-Esprit » (Actes des apôtres 7.51). Il les accuse ensuite d'avoir trahi et fait mourir le Juste (Actes des apôtres 7.52) avant d'affirmer contempler le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu (Actes des apôtres 7.55-56).

Ces déclarations semblent provoquer la rupture définitive. Luc ne rapporte ni délibération officielle ni sentence prononcée par le Sanhédrin. Il décrit au contraire une explosion de colère collective : « Poussant de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles et se précipitèrent tous ensemble sur lui » (Actes des apôtres 7.57). La mise à mort qui s'ensuit présente davantage les caractéristiques d'un lynchage populaire, toléré ou encouragé par les autorités religieuses, que celles d'une exécution résultant d'une procédure judiciaire régulière.

Cette absence de verdict officiel constitue d'ailleurs une différence importante avec le procès de Jésus. Elle pourrait indiquer que la mort d'Étienne ne faisait pas nécessairement partie du projet initial des autorités. L'audience devant le Sanhédrin aurait alors progressivement dégénéré sous l'effet de la violence des accusations réciproques et de l'exaltation religieuse de l'assemblée.

Le parallèle avec le procès de Jésus apparaît néanmoins particulièrement frappant. Dans les deux cas, les autorités religieuses se trouvent confrontées à un homme qu'elles sont incapables de réfuter publiquement. Dans les deux cas, elles recourent à de faux témoins (Marc 14.55-59 ; Actes des apôtres 6.13). Dans les deux cas, les accusations portent sur le Temple (Marc 14.58 ; Actes des apôtres 6.14). Enfin, dans les deux cas, l'accusé fait preuve d'une étonnante sérénité. Le visage d'Étienne apparaît même aux membres du Sanhédrin « comme le visage d'un ange » (Actes des apôtres 6.15), rappelant la dignité et le calme manifestés par Jésus devant ses accusateurs.

Luc semble avoir volontairement organisé son récit de manière à montrer qu'Étienne marche sur les traces de son Maître. Comme Jésus, il est victime de faux témoignages, comparait devant le Sanhédrin, remet son esprit entre les mains du Seigneur et prie pour ses bourreaux (Luc 23.34,46 ; Actes des apôtres 7.59-60). Le premier martyr chrétien apparaît ainsi comme le fidèle imitateur du Christ.

Enfin, la précision avec laquelle Luc mentionne les Juifs originaires de Cilicie (Actes des apôtres 6.9) mérite d'être soulignée. Or la Cilicie était la région natale de Saul de Tarse (Actes des apôtres 21.39), lequel apparaît explicitement lors de la lapidation d'Étienne (Actes des apôtres 7.58) et reconnaîtra plus tard avoir persécuté les premiers disciples (Actes des apôtres 22.4-5 ; Actes des apôtres 26.9-11 ; Galates 1.13). Les liens étroits qui unirent plus tard Paul et Luc, compagnon de voyage de l'apôtre pendant de nombreuses années (Actes des apôtres 16.10-17 ; Actes des apôtres 20.5-15), ainsi que les témoignages de Paul lui-même sur son passé (Philippiens 3.6), rendent tout à fait envisageable que certaines informations relatives aux événements des chapitres 6 et 7 aient été transmises directement à Luc par l'ancien persécuteur. Une telle hypothèse ne peut être démontrée avec certitude, mais elle expliquerait la précision de certains détails et la place particulière accordée à Saul dans le récit.

Ainsi, l'impression de rapidité qui se dégage de Actes des apôtres 6.8-15 provient probablement moins d'une absence réelle de délai que du choix littéraire de Luc. Celui-ci concentre son récit sur les éléments essentiels afin de montrer la montée progressive de l'opposition, la continuité entre Jésus et son premier martyr, ainsi que le tournant décisif que constitue la mort d'Étienne dans l'histoire de l'Église. En effet, la persécution qui suivra provoquera la dispersion des croyants et favorisera la diffusion de l'Évangile au-delà de Jérusalem (Actes des apôtres 8.1-4), ouvrant ainsi une nouvelle étape dans l'accomplissement du programme missionnaire annoncé par Jésus (Actes des apôtres 1.8).

LEXIQUE

La lapidation — La lapidation d'Étienne (Actes des apôtres 7.57-60) est le premier martyre chrétien rapporté en détail dans les Actes des Apôtres. Cet épisode soulève plusieurs questions historiques et juridiques.
INF373 · https://schilo.org/inf373-la-lapidation/

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/

La synagogue — Une synagogue est un lieu de culte, d'enseignement et de rassemblement pour les Juifs. Lieu de prière : La synagogue est utilisée pour la prière communautaire et individuelle.
INF090 · https://schilo.org/inf090-la-synagogue/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	INF367 - Les persécutions et la nécessité de préserver le témoignage apostolique https://schilo.org/inf367-les-persecutions-et-la-necessite-de-preserver-le-temoignage-apostolique/
ÉTUDE SUIVANTE	INF369 - Le portrait littéraire d’Étienne https://schilo.org/inf369-le-portrait-litteraire-detienne/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/inf368-la-rapidite-apparente-des-evenements-dactes-6-8-15/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.